



# La lettre n° 59 de RESF03

**Novembre 2021**

Réseau Education Sans Frontière de l'Allier  
42, rue du Progrès 03000 MOULINS  
04 70 42 88 70  
resfo3@gmail.com



## Immigration c'était mieux avant ?

« je suis issu d'une famille très modeste. Mon père a quitté l'Italie pour des raisons à la fois politiques et financières. En 1926, ma mère et moi sommes partis pour le rejoindre en France. Mais, à notre arrivée, il avait disparu. J'avais sept ans. Si vous me demandez si j'ai ressenti la condition d'immigré, le racisme, je vous répondrai : fichtre oui ! Je me souviens des queues qu'il fallait faire rue de Vaugirard, où j'accompagnais ma mère parce qu'elle ne parlait pas français, pour l'obtention de cette fameuse carte de travail... Les commerçants à qui il fallait tout expliquer parce qu'ils ne la comprenaient pas... Enfin, ce genre de brimades qui, accumulées les unes aux autres, fait qu'un jour ça déborde. »

Lino Ventura

## RESF Allier

### 3 rendez-vous en novembre

#### Prochain cercles de Solidarité Rendez-vous de novembre

- ✓ **Dimanche 21 novembre 11h Place d'Allier à Moulins**  
En soutien humaniste avec tous migrants
- ✓ **Dimanche 28 novembre 11h Place DORMOY Parvis St Paul à Montluçon**  
Pour la régularisation de la famille SARGSYAN

#### Cinéma

#### Projection du film

#### « Murs de papiers »

Présentation et débat  
avec le réalisateur Olivier COUSIN  
vendredi 19 novembre à 20 h  
cinéma CGR à Moulins  
en partenariat avec Cinébocage  
(proximité du parking de la gare)

#### Sommaire

Page 1

#### Pour la régularisation de la famille SARGSYAN

Page 2

#### Anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant

Page 3

#### Murs de papiers

Page 4

#### Il faut tordre le cou aux idées reçues



Monsieur le Préfet,

Vous avez reçu des précisions pour la demande de titre de séjour de la famille Sargsyan début août.

Cette famille a attiré la sympathie, puis la solidarité de beaucoup de citoyens montluçonnais. Leur volonté de s'insérer est évidente. L'impossibilité de retourner en Arménie à cause de menaces graves renforce cet aspect. Pour toutes ces raisons un collectif de soutien s'est créé en avril 2021, avec un but unique vous demander d'accepter de délivrer un titre de séjour pour cette famille. Ce collectif est soutenu par 16 associations très diverses (lire en bas de page).

Quels arguments faisons-nous valoir ?

- la présence sur le territoire français de toute la famille depuis plus de 6 ans.
- la scolarisation des enfants depuis 2016 est saluée comme une réussite d'intégration par nombre de leurs professeurs, des parents (nous disposons de nombreux témoignages écrits).
- une famille bien insérée qui ne représente pas de menace pour l'ordre public, bien au contraire et qui participe comme bénévoles à des associations et rend des services.
- Même si la compréhension linguistique est là, cette famille a la volonté de se perfectionner dans la langue française

Enfin, nous voulons insister sur la promesse d'embauche proposée par un garagiste reconnu sur la place montluçonnaise. Norik Sargsyan ne prend la place de personne. C'est pour ses qualités professionnelles de mécanicien automobile connues par ses aides bénévoles et par son sérieux qu'il peut être embauché en créant ainsi un emploi. Cette promesse d'embauche offre plus de garantie pour Norik que la précédente. En effet, il s'agit d'un CDI à temps plein rémunéré au « départ » 20 % au dessus du SMIC.

Notre collectif a organisé de nombreuses actions de soutien à la famille Sargsyan :

- 6 rassemblements avec 150 à 300 personnes à chaque fois : les médias ont relayé ces événements et France 3 Auvergne est venu réaliser un reportage.
- une pétition en ligne a recueilli plus de 14000 signatures.
- une pétition sous format papier a été signée par 1900 personnes grâce au bénévolat des membres du collectif de soutien qui sont allés à la rencontre des habitants.
- le conseil municipal de Montluçon a voté une motion de soutien à la famille le 29 juin dernier à l'unanimité, ce qui est notoire !
- de nombreux élus soutiennent cette famille et certains vous l'ont écrit.
- plusieurs enseignants et parents de l'école primaire et du collège ont participé à des actions et écrit des témoignages de soutien pour montrer l'implication des 3 enfants.

Pour toutes ces raisons argumentées, nous vous demandons Monsieur le Préfet d'accorder le titre de séjour pour la famille Sargsyan qui représente un exemple d'insertion.

Notre collectif est constitué de citoyens et bénéficie de l'appui des associations suivantes : **RESF 03 - LA CIMADE - La LDH - Le Collectif Solidarité Exil (Commentry) - FCPE 03 - SUD éducation - Solidaires - FSU - CGT éducation - l'Atelier - le Champ des Possibles - le Secours Populaire - Artisans du Monde - Le Secours Catholique - l'Eglise Protestante Unifiée de Montluçon - la Communauté Catholique de Montluçon**

# ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

## Campagne d'envoi de cartes postales autour du 20 novembre

Chaque année, l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ratifiée notamment par la France en 1990, est l'occasion pour le Resf de rappeler que les enfants de « sans-papiers », comme les mineurs isolés, **sont avant tout des enfants, que l'Etat français a le devoir de protéger.**

Nous constatons pourtant tous les jours que c'est loin d'être le cas pour tous.

Aussi, comme chaque année, collectifs, associations, citoyens, tous ceux qui ont à cœur de rappeler cet engagement aux décideurs et aux acteurs de la protection de l'enfance sont invités à se joindre à cette campagne. Il est proposé d'envoyer des cartes postales à tous les protagonistes de l'application de cette Convention, à tous les échelons de l'état, de la présidence de la république (sans timbre) jusqu'aux divers élus locaux (députés, sénateurs, maires, préfets...).

L'envoi massif de ces cartes aux alentours du 20 novembre (du 18 au 27 novembre), en forme de rappel à nos dirigeants de leur engagement de protection, sera l'occasion de réitérer notre attachement indéfectible à l'engagement du Resf, qu'on peut exprimer ainsi à cette occasion.

### MODALITES PRATIQUES :

Les cartes postales (Document joint) sont à envoyer, par courrier postal ou par mail, entre le 18 et le 27 novembre, en indiquant l'adresse au verso de celle-ci, dans l'espace prévu à cet effet. N'hésitez pas à les distribuer et à les faire circuler afin de multiplier les destinataires, le message en sera d'autant plus visible !

**A l'Élysée, Adresse postale** (rappel, pas besoin de timbre) Monsieur le Président de la République 55 rue du Faubourg St Honoré, 75008 PARIS  
**mail** : <http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>  
Directeur cabinet [Patrick.strzoda@elysee.fr](mailto:Patrick.strzoda@elysee.fr)

**Matignon : Adresse postale** : 57 rue de Varenne, 75007 PARIS

**mail premier ministre** : [sec.jean.castex@pm.gouv.fr](mailto:sec.jean.castex@pm.gouv.fr)

<http://www.gouvernement.fr/contact/ecrire-au-premier-ministre>

**Ministère de l'Intérieur Adresse postale** : Place Beauvau, 75008 PARIS **mail**

<https://www.interieur.gouv.fr/Contact/Ecrire-au-ministre-de-l-Interieur>

Conseiller immigration : [louis-xavier.thirode@interieur.gouv.fr](mailto:louis-xavier.thirode@interieur.gouv.fr)

[sec.dircabadj@interieur.gouv.fr](mailto:sec.dircabadj@interieur.gouv.fr) et/ou [sec.immigration@interieur.gouv.fr](mailto:sec.immigration@interieur.gouv.fr)

**Ministère de l'Éducation nationale :**

**Adresse postale** : 110 rue de Grenelle – 75007 Paris

**Députés de l'Allier :**

**Adresse de l'Assemblée nationale** : 126 rue de l'Université 75007 Paris

**MOULINS :** JP DUFREGNE groupe PCF

[jean-paul.dufregne@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.dufregne@assemblee-nationale.fr)

**VICHY :** B PEYROL groupe LREM

[benedicte.peyrol@assemblee-nationale.fr](mailto:benedicte.peyrol@assemblee-nationale.fr)

**MONTLUCON :** L MIALON groupe LREM

[laurence.vanceunebrock-mialon@assemblee-nationale.fr](mailto:laurence.vanceunebrock-mialon@assemblee-nationale.fr)

### OU LOCALEMENT

**Sénateurs de l'Allier Adresse du Sénat :**

15, rue de Vaugirard 75006 PARIS

**CLAUDE MALHURET** : [c.malhuret@senat.fr](mailto:c.malhuret@senat.fr)

**BRUNO ROJOUAN** : [b.rojouan@senat.fr](mailto:b.rojouan@senat.fr)

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER**

1 av Victor Hugo BP 1669 03016 MOULINS

contact [@allier.fr](mailto:@allier.fr)

**PRESIDENT CLAUDE RIBOULET** [riboulet.c@allier.fr](mailto:riboulet.c@allier.fr)

**SERVICE ENFANCE MARIE COUSTE** [couste.m@allier.fr](mailto:couste.m@allier.fr)

**PREFECTURE DE L'ALLIER**

2 rue Michel de l'Hospital 03000 MOULINS

[prefecture@allier.gouv.fr](mailto:prefecture@allier.gouv.fr)

Secrétaire général : SANZ Alexandre [alexandre.sanz@allier.gouv.fr](mailto:alexandre.sanz@allier.gouv.fr)

Bureau des étrangers : AUBERTIN Vanessa [vanessa.aubertin@allier.gouv.fr](mailto:vanessa.aubertin@allier.gouv.fr)



CARTE POSTALE A TELECHARGER SUR LE SITE DE : [reseau-resf.fr](http://reseau-resf.fr) et à renvoyer aux différentes adresses ci-dessus de votre choix



**20 novembre : Journée internationale des Droits de l'Enfant.**

La France a ratifié en 1990, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.  
Les mineurs étrangers sont des enfants, et non des flux migratoires.

Ils viennent de loin, isolés ou en famille, pour apprendre et travailler, certains ne trouvent que la rue, d'autres sont scolarisés et formés.

A leur majorité, ils préfèrent leur infirmité souvent Obligatoire de Quitter le Territoire (OQT) et interdiction de retour. Bannis ! L'Etat français en fait des sans-abris, des sans-papiers, que l'on montre du doigt.

Nous, citoyens, collectifs, associations, répondons de toute urgence pour les jeunes étrangers, l'école, la formation, un toit et des papiers !

Madame, Monsieur,  
vous êtes garant.e des Droits de l'Enfant.

Il faut les respecter.



<http://reseau-resf.fr>



# MURS DE PAPIERS

documentaire - 79' - Auteurs & Cies par Olivier COUSIN

## Projections

"Murs de Papiers" est diffusé dans les bibliothèques publiques par Images en bibliothèques, dans les réseaux culturels, éducatifs et associatifs.

Depuis janvier 2019 et l'avant-première au cinéma Le Louxor à Paris, "Murs de Papiers" a été projeté dans plusieurs festivals : le festival Images des migrations 2020, Migrant'scène 2020, 2019 et 2018, No Frontiers 2019, le festival du film social 2019, la 21e édition des Rencontres des Cinémas d'Europe 2019. Plus de 80 projections-débats ont également eu lieu dans toute la France, en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme, RESF, Amnesty International, la Cimade, le MRAP, Attac, les Amis du Monde Diplomatique, le CCFD-Terre Solidaire, le Secours Catholique Caritas, Emmaüs France, ACAT, l'Ecole Nationale de la Magistrature, l'Education Nationale et plusieurs universités.



## Résumé

Suivant le quotidien d'une permanence de sans-papiers à Paris-Belleville, Olivier Cousin filme sans artifice et capte au plus près les émotions des personnes étrangères sans papiers souhaitant une assistance juridique afin de régulariser leur situation. Face aux difficultés (précarité extrême, vie dans l'illégalité, déclassement, exploitation par des employeurs peu scrupuleux), le lieu se révèle un espace chaleureux de solidarité où les langues se délient. Là, toutes et tous aspirent, à travers l'obtention de titres de séjour, à accéder à un semblant de vie normale pour pouvoir, enfin, vivre dans la dignité.



Durant deux ans, Olivier Cousin a installé sa caméra dans les locaux de la permanence où lui-même oeuvre comme bénévole. Dans cet espace clos, salariés et bénévoles écoutent, orientent, réconfortent, cherchant les meilleures stratégies pour que les demandes de celles et ceux qui sont parfois depuis de nombreuses années en France aboutissent. En révélant l'hypocrisie d'un système exploitant cette clandestinité, Murs de papiers rappelle que l'immigration, à travers la main d'œuvre bon marché qu'elle génère, n'est pas un coût mais un bénéfice, pour l'État comme pour les entreprises, "générant une contribution budgétaire nette positive de plusieurs milliards d'euros par an". Le durcissement des régularisations est d'autant plus absurde que, comme l'explique l'une des femmes œuvrant à la permanence, non seulement les migrations ne s'arrêteront pas, mais elles ne feront qu'augmenter. Cependant elle ajoute : "On n'est pas envahi et on ne le sera jamais (Caroline Châtelet - CNC Images de la culture).

# Il faut tordre le cou aux idées reçues !!!

## Les immigrés coûtent moins à l'Etat qu'ils ne contribuent par l'impôt et les cotisations

"La contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations est supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé et leur éducation", conclut l'OCDE dans son rapport publié le 28 octobre 2021.

En faisant le ratio entre les contributions versées par les immigrés et les dépenses publiques de l'Etat, le coût s'équilibre.

En France, par exemple, la contribution budgétaire nette des personnes nées à l'étranger est de 1,02% du PIB, donc légèrement excédentaire, contre une moyenne de 1,56% sur l'ensemble des pays.



## Les bons comptes de l'immigration

Les immigrés ne vident pas les caisses de l'Etat :  
Ils payent plus de **60 milliards** d'euros de cotisations sociales, d'impôts et de TVA par an.  
Ils touchent **48 milliards** d'euros d'allocations.  
**Soit un solde de 12 milliards d'euros.**

RITIMO – Terre Solidaire

## Des aides conditionnées

De l'autre côté, les immigrés peinent à bénéficier de l'Etat-providence à cause des conditions qu'on leur impose. Ainsi :  
Pour toucher le revenu de solidarité active, il faut avoir un titre de séjour et une carte de travail depuis au moins 5 ans.  
Pour l'Allocation de solidarité aux personnes âgées, il faut résider en France depuis au moins dix ans : les migrants retraités ne peuvent pas « retourner vivre au pays ».  
Pour l'aide médicale d'Etat (sécurité sociale pour les étrangers en situation irrégulière), il faut, être en France depuis plus de trois mois, avoir des revenus inférieurs à 648€ par mois et payer une cotisation de 30€ par an.

RITIMO – Terre Solidaire

## Les immigrés participent à la création des richesses et apportent aux pays d'accueil

Les immigrés apportent avant tout de la main d'œuvre dont l'économie a besoin. Par leur travail, ils participent à la création des richesses. De plus, leur consommation génère une demande pour les entreprises. Enfin, la réponse aux besoins des immigrés comme ceux des autochtones, suppose le développement des services et des infrastructures publics, ce qui alimente aussi la machine économique.

La majorité des études et travaux menés sur les conséquences économiques générales de l'immigration sur les pays d'accueil convergent sur le fait que l'immigration a un effet positif sur l'ensemble de l'économie. Les rares études qui arrivent à la conclusion contraire reconnaissent que l'effet négatif est très faible, voire quasi nul.

En effet, la tendance s'inverse légèrement lorsque le calcul inclut le budget de la défense et le remboursement de la dette publique, qui ne concernent pas que les immigrés mais toute la population. Dans ce cas, la contribution devient négative pour la France (-0,85%) comme pour la moyenne des 25 pays étudiés (-0,16). "*L'impact budgétaire des immigrés est faible*", résume Ana Damas de Matos, auteure de l'étude, la première sur le sujet depuis 2013.

"Si on compte tout ce que l'Etat dépense sur les migrants, de la santé à l'éclairage public, en passant par la police et les allocations, et ce qu'ils contribuent, on va toujours trouver un écart de contribution budgétaire nette entre -1 et +1% du PIB."

**Ana Damas de Matos, économiste, auteure de l'étude à l'AFP**

Ces données "*reflètent l'histoire migratoire de chaque pays*", estime l'économiste. "*Dans les pays où il y a eu beaucoup d'immigration récente et jeune, on aura une contribution plus positive, comme en Italie ou en Espagne. Et vice-versa. La France, elle, est dans une situation intermédiaire*" avec une population immigrée plus vieillissante.

Il y a "*un quiproquo entre la situation individuelle des immigrés et l'impact de l'ensemble de leur population*", estime Lionel Ragot, professeur d'économie à l'université Paris-Nanterre, qui avait lui-même étudié l'impact budgétaire de l'immigration en France entre 1979 et 2011. "*Individuellement, ils sont plus au chômage, perçoivent plus d'allocations, c'est vrai. C'est le raccourci qui est souvent mis en avant pour dire qu'ils coûtent très cher à la France, remarque-t-il. Sauf que ce résultat individuel est compensé par une structure d'âge, avec des immigrés qui sont souvent dans la population active et qui donc cotisent beaucoup*"

Cette lettre de RESF 03 est un lien d'information pour tous les humanistes de l'Allier. Elle est écrite par des bénévoles du Réseau Education Sans Frontière et n'est disponible que par message électronique pour éviter le coût et la diffusion sur papier.

Vous pouvez nous joindre et proposer articles ou commentaires ...  
Resf03 @gmail.com